

# Compte-rendu sommaire de la séance du conseil municipal du 29 octobre 2015

Affiché en exécution de l'article L121-17 du code des Communes

Conseillers en exercice : 15 - Conseillers présents : 12 - Conseillers votants : 14

**L'an deux mil quinze le 29 octobre**, le Conseil Municipal de la commune de LIMOGNE EN QUERCY (Lot) dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Madame Josiane HOEB-PÉLISSIE, Maire.

**Date de convocation du Conseil Municipal** : 22 octobre 2015.

**Présents**: Mme HOEB-PÉLISSIE Josiane, Mme LACAM Martine, M.GAJDOWSKI Alain, M.HAMON Jean-Pierre, M.FESSOU Jean-Pierre, Mme CABROL Séverine, Mme FROMENT Aurélie, M.OLIÉ Erick, ~~Mme GUIRAL-BRAS Arlette~~, M.ANDRIEU Francis, M.REY Loïc, M.FRAYSSE Florent, ~~Mme LE BRIS Monique~~, Mme MASSABIE Solange, ~~M.WILLANUEVA Maurice~~.

**Absents excusés** : Mme LE BRIS Monique (procuration à Mme MASSABIE Solange) Mme GUIRAL-BRAS Arlette, M.WILLANUEVA Maurice (procuration à M.ANDRIEU Francis).

**Absents non excusés** : néant

**Secrétaire de séance** : M. ANDRIEU Francis

## **Révision tarifs salle culturelle La Halle**

La caution est fixée à 100 € pour les activités se déroulant sur l'année scolaire ou civile.

Possibilité de n'utiliser que le hall d'entrée au tarif de 75 €

Institution tarif pour les conférences suivies de repas : 100 €

## **Vente de terrain**

Dans le cadre de la vente d'une maison impasse du Bosquet, la commune, propriétaire du terrain en a fixé le prix de vente à 12 € le m<sup>2</sup>.

## **Décisions modificatives**

Travaux en régie : rajout de 400 € afin d'intégrer la totalité des fournitures et des heures de personnel pour l'édification de la clôture du nouveau parking.

Rajout de 12 116 € en prévision du solde de notre participation au fonctionnement du SIVOM dans l'attente des chiffres définitifs.

**Le Rapport sur le prix et la qualité des services de l'eau et de l'assainissement 2014** n'a fait l'objet d'aucune remarque.

Renouvellement de la **Convention de gestion des contrats d'assurance statutaire** du personnel avec le Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Lot.

La séance est levée à 22h50mn.

Fait à Limogne en Quercy, le 02 novembre 2015

Le Maire, Josiane HOEB-PÉLISSIE,